



anneau bleu



Eglise Chapelle



Monument historique



Point de vue
Table
d'orientation

Flashez-moi pour tout savoir sur la Randonnée en Meurthe-et-Moselle



Règlement d'usage sur les sentiers

Emprunter le sentier à pied, à cheval, à VTT en suivant le balisage mis en place

Rester sur le chemin balisé

Veuillez à ne pas déposer d'ordures, d'obstacles ou d'objets indésirables sur le sentier

Ne pas camper, fumer, ni faire de feu

Garder ses animaux domestiques à proximité ou en laisse

Ne pas déranger les animaux domestiques ou sauvages

Ne pas cueillir de plantes

Se renseigner sur les périodes de chasse auprès de la commune ou sur le site www.fdc54.com

Sur les chemins propriété des Voies navigables de France, les haltes repas sont interdites



0 305 610 Mètres

DITER - Service Ecologie
D'après IGN SCAN25 - le : 17/12/2018


Moselle et Ancien Canal Latéral à la Moselle

Itinéraire d'intérêt local

Contact : Les Sonneurs de la Côte - claudefrancine@free.fr



6,5 km - 1h45

 Itinéraire pédestre



Départ principal
Pagny-sur-Moselle
Place du Général De Gaulle



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
RANDO 54
MEURTHE & MOSELLE



DÉPARTEMENT
**MEURTHE
& MOSELLE**

